

# Politique EHS

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux et des solutions pensés pour le bien-être durable de chacun et l'avenir de tous. A travers notre engagement visant l'excellence en matière de santé, sécurité et environnement, nous affirmons à l'ensemble de nos parties prenantes, notamment à nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, nos actionnaires et au grand public, notre volonté de travailler en mode collaboratif, le but étant d'apporter des solutions innovantes, durables et axées sur le marché, pour améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie de chacun dans le monde entier. Reconnu comme une valeur commune, cet engagement s'inscrit dans le cadre de nos Principes de Comportement et d'Action.

Nous sommes convaincus que tout accident de travail, toute maladie professionnelle ou tout accident environnemental est inacceptable. L'excellence en matière de santé, sécurité et environnement participe directement à l'amélioration des conditions de travail, à l'excellence opérationnelle et au bien-être de tous. Comme indiqué sur la charte EHS affichée dans tous les sites du Groupe, chacun de nous doit s'engager à travailler sans relâche avec détermination et engagement afin d'atteindre notre objectif final : zéro accident de travail, zéro maladie professionnelle, zéro accident environnemental et impact minimum de nos activités sur l'environnement.

Nous établissons et maintenons nos standards et nos bonnes pratiques compte tenu des avancées technologiques et scientifiques et visons une large diffusion. Nous renforçons nos activités en plaçant les enjeux de sécurité, santé et environnement au cœur de notre culture.

Nous évaluons l'impact de tout site que nous envisageons de créer ou d'acquérir et nous concevons et construisons l'ensemble de nos sites dans un souci de sécurité, sûreté et de respect de l'environnement.

Nous analysons en permanence nos pratiques, procédés et produits afin de minimiser leurs risques et effets sur l'environnement, la santé et la sécurité et de maximiser leurs bénéfices.

Nous évaluons et rendons compte régulièrement de nos progrès accomplis à l'échelle mondiale pour répondre à cet Engagement.

L'encadrement de chaque entité est responsable d'éduquer, former et sensibiliser les employés au respect de cet Engagement. Au sein du cadre général fixé par la Compagnie de Saint-Gobain, chaque Pôle définit un plan d'action EHS spécifique lié à ses propres activités et procédés. Chaque Délégation se charge de la coordination des actions EHS à travers les pôles et activités, notamment celles liées aux conditions particulières d'un pays. Tout l'encadrement local s'engage à assurer la mise en œuvre et l'application de la politique EHS et de donner l'exemple par son comportement.

Moi-même et l'ensemble de la direction du Groupe sommes informés en temps opportun des questions essentielles en matière de santé, sécurité et environnement, et en rendons compte régulièrement au Conseil d'Administration. J'assurerai, avec l'appui de la direction, que les politiques et les ressources soient en place et que les actions soient prises pour atteindre cet Engagement. Le respect de cet Engagement incombe à chaque collaborateur et sous-traitant agissant pour notre compte et constitue une obligation fondamentale de leur travail ou contrat.

Je sais que je peux compter sur votre engagement personnel et votre implication.



**Pierre-André de Chalendar**  
Président-Directeur Général

